



Charte d'auto-cueillette

Saison 2026

Le projet d'auto-cueillette de l'ASBL Zinnepot a vu le jour en 2026, après le départ de l'ASBL Courtileke vers Kraainem. Ils nous ont transmis une terre d'une qualité exceptionnelle, idéale pour faire pousser des légumes savoureux et en pleine santé.

Les maraîchers du Champ du Zinnepot cultivent leurs légumes en respectant les principes de l'agroécologie et du Maraîchage sur Sol Vivant (MSV). Cela signifie qu'ils travaillent la terre en douceur, enrichissent naturellement le sol avec beaucoup de matière organique et n'utilisent aucun produit issu de la chimie de synthèse. Ils privilégient avant tout la prévention pour prendre soin des cultures et favoriser un écosystème équilibré.

Nous visons la certification bio pour 2027, en mettant à l'honneur les variétés anciennes, cultivées exclusivement à partir de semences non hybrides.

L'auto-cueillette de légumes

L'abonnement donne à chaque membre accès à une part de la production de légumes du champ, à partager équitablement avec les autres membres. L'auto-cueillette fonctionne sur un principe essentiel : la confiance. Chaque membre s'engage à récolter uniquement ce dont il a besoin pour sa consommation personnelle et fraîche.

Ce système s'inspire du modèle de l'Agriculture Soutenue par la Communauté (ASC). Il s'agit d'une approche solidaire qui garantit un revenu juste aux agriculteurs. Les membres soutiennent directement les producteurs, ce qui leur permet de continuer à cultiver des légumes de qualité dans de bonnes conditions.

Les bénéfices comme les aléas des récoltes sont partagés entre tous. Cette dynamique renforce la solidarité, aussi bien entre les membres qu'avec les maraîchers, qui peuvent ainsi se consacrer pleinement à leur travail en toute sérénité.

Autres productions réalisées par les maraîchers

Au Champ du Zinnepot, les maraîchers cultivent aussi des fleurs et quelques petits fruits (framboises, mures, fraises), principalement dédiées à promouvoir la biodiversité sur la parcelle mais disponibles à une cueillette ponctuelle par les abonné.e.s (donc sans garantie de quantité).

Des plants à repiquer sont également produits et proposés à la vente, pour permettre à chacun de prolonger le plaisir du jardinage chez soi.



La rémunération des maraîchers et le temps de travail

L'équipe des maraîchers est composée d'Armel (à temps plein) et de Jacques (à mi-temps). Pendant la saison de production, des saisonniers et bénévoles viendront renforcer l'équipe et participer à la vie du champ.

À terme, les maraîchers se rémunéreront grâce aux revenus issus de la vente de leurs productions. La première année sera consacrée à tester et ajuster le modèle ; elle ne permettra pas encore d'assurer un revenu suffisant. L'objectif pour la deuxième année est d'atteindre une rémunération d'environ 1 500 € net par mois.

Le projet fonctionne actuellement sans subside structurel et repose essentiellement sur le soutien des membres et la vente des récoltes.

Fonctionnement du système d'auto-cueillette de légumes

a. Principe

Le principe essentiel est simple : chaque membre peut récolter les légumes prêts à être cueillis, pour sa consommation personnelle et fraîche.

Afin que chacun puisse profiter équitablement des récoltes, il n'est pas permis de distribuer les légumes autour de soi, de faire des conserves ou du stockage, ni de faire une cueillette pour réaliser de grands repas de famille ou entre amis, sauf en cas d'abondance explicitement communiquée. L'idée est de récolter avec mesure, en pensant aux autres membres qui partagent le champ.

b. Quantités

Les maraîchers s'engagent à produire une quantité de légumes suffisante pour couvrir les besoins des membres durant la belle saison, et à proposer un maximum de récoltes également pendant la période hivernale. Les maraîchers travaillent au rythme des saisons et restent dépendants des conditions climatiques ainsi que des éventuels ravageurs. Il peut donc arriver que certaines cultures produisent moins que prévu. Dans ces situations, ils mettent tout en œuvre pour proposer des alternatives et veiller à offrir aux membres une diversité suffisante de légumes tout au long de la saison.

En raison de l'espace de culture limité, certains légumes, comme les brocolis et les choux-fleurs, ne peuvent être proposés qu'à certaines périodes de l'année. En effet, chaque mètre carré doit être utilisé au mieux : sur 1 m², on peut cultiver seulement deux choux-fleurs... ou jusqu'à 180 carottes ! Les maraîchers font donc des choix pour optimiser l'espace et garantir une production variée et équilibrée pour tous.



Pour certains légumes, les maraîchers préciseront les quantités recommandées par personne ou par ménage, ainsi que par semaine ou par culture. Ces informations seront indiquées sur le tableau au champ et relayées sur le groupe WhatsApp des cueilleurs, afin d'aider chacun à récolter de manière équitable et adaptée aux disponibilités.

Lorsqu'aucune quantité n'est précisée, chaque membre est invité à évaluer lui-même ce qu'il peut raisonnablement récolter, en gardant à l'esprit que les légumes sont partagés avec l'ensemble des autres membres. Là encore, le bon fonctionnement du système repose sur la confiance, le respect et le sens des responsabilités de chacun.

c. Modes de récolte des légumes et matériel

Avant le début de la nouvelle saison, vous recevrez la liste des légumes qui seront cultivés, ainsi que les indications sur les périodes de récolte et les conseils de consommation et de conservation.

Les consignes de récolte seront également affichées devant chaque planche de légumes. Des couteaux et d'autres outils seront mis à disposition des membres sur place.

d. Les légumes "ouverts à la récolte"

Plusieurs canaux de communication permettent aux abonné.e.s de savoir quels sont les légumes ouverts à la récolte.

Le **groupe WhatsApp** vous indique toutes les 2 semaines la liste des légumes disponibles, ainsi que diverses infos pratiques. Chaque membre peut rejoindre le groupe grâce à un lien reçu par email au début de la saison. Et pour ceux qui préfèrent, les mêmes informations peuvent aussi être envoyées directement par email, selon l'option choisie lors de l'inscription.

Un **tableau** disposé près du container au centre du terrain reprends la liste des légumes ouverts à la récolte ainsi que les quantités si elles sont limitées et d'éventuelles remarques. Une carte du champ avec les numéros des parcelles est aussi affichée.

Les **drapeaux** permettent aux membres de se repérer sur le champ.

- vert : les légumes sont ouverts à la récolte, la règle sur les quantités est d'application
- rouge : les légumes doivent partir au plus vite, il n'y a plus de restriction de quantité

Quand aucun drapeau n'est placé, c'est que les légumes sont en cours de croissance ou d'attente. Ils ne peuvent pas être récoltés.

e. Surplus de légumes

Lorsque les légumes restent en drapeau rouge plus d'une semaine, les maraîchers se donnent la possibilité d'écouler les légumes via d'autres canaux. L'aide sociale est privilégiée : il est prévu, entre-autre, de fournir les légumes à la maison de quartier de Haren pour leurs cours de cuisine.



f. Les règles à respecter sur le terrain

Sur la parcelle de maraîchage, les règles suivantes sont d'application :

- Respecter le sol et les cultures
- Marcher **uniquement** dans les chemins et **jamais** sur les cultures
- Réaliser ses récoltes entre le lever et le coucher du soleil
- Remettre le matériel, y compris les couteaux, à leur place
- Si les serres sont ouvertes ou fermées, les laisser dans cette configuration
- Les parents sont responsables de leurs enfants et des dégâts qu'ils pourraient causer
- Respecter les consignes de récolte et les quantités indiquées

Les chiens sont les bienvenus sur le terrain, mais ne peuvent pas entrer dans les parcelles cultivées. Vous pouvez attacher votre compagnon près du container le temps de la récolte. Pensez aussi à ramasser leurs besoins afin de garder le champ propre et agréable pour tous.

L'eau disponible sur place n'est pas potable : elle est réservée uniquement à l'irrigation et ne peut pas être utilisée pour laver les légumes.

g. Accès

Dans la mesure du possible, nous vous encourageons à venir sur le champ à pied ou à vélo.

Si vous venez en voiture, il est généralement facile de se garer au début de la Rue des Jardins Potagers, juste en face de l'entrée de la STIB.

Si vous venez en transport en commun, la gare Haren-Sud est à 500m à pieds, l'arrêt de bus Biplan de la ligne 80 est juste à côté de la grille d'entrée.

Un cadenas avec code est installé sur la grille à l'entrée du champ pour restreindre l'accès aux seuls abonné.e.s. Le code sera changé périodiquement et communiqué sur le groupe WhatsApp. Merci d'être attentif à refermer la grille et remettre le cadenas en partant.

h. Prévention et constat d'infraction

Les légumes cultivés sur le Champ du Zinnepot sont réservés exclusivement aux membres à jour de leur paiement. Les membres sont donc en droit de signaler et d'interroger toute personne en cas de suspicion d'abus, de vol ou de comportement pouvant nuire au projet.

Afin que les membres se reconnaissent entre eux, nous invitons les abonné.e.s à participer à la réunion bilan et aux chantiers collectifs, et de communiquer entre vous lorsque vous êtes sur le champ.

Si toutefois, vous deviez constater une situation à laquelle vous n'avez pas pu faire face, veuillez contacter les maraîchers.



3. Formalités administratives d'adhésion au système d'auto-cueillette

Un abonnement permet au membre d'avoir accès à **une** part de la production de légumes des maraîchers pour la saison en cours.

Le membre s'engage donc à **prendre autant d'abonnements que de personnes dont est composé son ménage** et remplira un contrat par ménage. Il s'engage à déterminer le montant de son abonnement en fonction de ses moyens financiers et vise une solidarité tant avec les producteurs qu'avec les autres membres.

Nous proposons 3 niveaux de prix, en fonction de vos moyens vous pouvez décider de soutenir le projet.

- **Prix solidaire** : 220€ / saison, soit 8,50€ / semaine
Un tarif réduit adapté aux petits budgets
- **Prix juste** : 250€ / saison, soit 9,50€ / semaine
Un tarif qui permet de nous rémunérer un salaire décent et de faire vivre le projet
- **Prix soutient** : 280€ / saison, soit 10,50€ / semaine
Un tarif qui permet d'inclure les abonnements solidaires sans réduire notre salaire

Les enfants (<17 ans) paient le tarif unique de 13€ x âge.

Le paiement se fait en deux fois, 50% au moment de l'inscription et 50% début août

Les étudiants en kot la semaine bénéficient d'une réduction de 30%.

En cas d'absence de 3 semaines ou plus, vous pouvez vous faire remplacer aux conditions suivantes :

- un seul et même ménage remplace pour toute la période
- ce ménage ne compte pas plus de personnes que celui du ménage abonné
- le ménage remplaçant doit être formé par le ménage abonné avant son départ
- les maraîchers doivent être prévenus à l'avance du ménage remplaçant, en le présentant en personne ou bien en nous envoyant une photo

En 2026, la saison s'étend sur une période de 6 mois, soit 26 semaines (du 1/05 au 30/10).

Les années suivantes, le modèle évoluera vers une période de 9 mois.

L'ASBL Zinnepot décline toute responsabilité en cas d'accident ou de dommage occurrent sur le champ : votre responsabilité (et assurance) personnelle est engagée.

Par le paiement de votre abonnement, vous approuvez les conditions décrites dans cette charte.